



CHARLEROI

UN PROJET DE VILLE

INTRODUCTION	5
IDENTIFIER LES ATOUTS D'UNE MÉTROPOLE RÉGIONALE	9
SEPT AXES STRATÉGIQUES POUR LE REDRESSEMENT DE CHARLEROI	15
AXE 1 - DENSIFIER LA VILLE POUR LA RENDRE PLUS CONVIVIALE ET PRÉPARER LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE	17
AXE 2 - REDYNAMISER LES CENTRES	21
AXE 3 – PRIVILÉGIER RADICALEMENT LA MOBILITÉ DOUCE	25
AXE 4 - CHARLEROI VILLE VERTE	29
AXE 5 - LA VILLE, LE PREMIER SERVICE PUBLIC	31
AXE 6 - PARIER SUR LA CULTURE	35
AXE 7 – RECONSTRUIRE LE SENS DU RESPECT ET DE LA RESPONSABILITÉ	39

INTRODUCTION

L'image de Charleroi s'est profondément dégradée ces dernières années. Les visiteurs extérieurs, lorsqu'ils arrivent dans la métropole sambrienne, ont souvent l'esprit encombré de préjugés : Charleroi est une ville sale, sinistrée, dangereuse, qui semble incapable de sortir de la profonde crise industrielle dans laquelle elle est entrée il y a maintenant près de 40 ans.

Pourtant Charleroi a de réels atouts. D'abord parce que la ville est au cœur de l'un des deux grands pôles industriels de la Wallonie, lieu d'accueil d'entreprises de toutes tailles, depuis les petites PME familiales jusqu'aux grandes multinationales, et qui offre des emplois à des femmes et des hommes venus d'un bassin beaucoup plus large que celui de la Ville de Charleroi. Conserver et amplifier cette identité de capitale économique régionale est essentiel au redressement de notre région, parce que l'emploi est au cœur de tous les défis, et parce que la vitalité économique est indispensable à la vitalité de tous les autres secteurs d'activité.

Le gouvernement wallon travaille en ce sens : plus de 500 hectares ont été désignés et sont en voie d'aménagement pour créer de nouvelles zones d'activité économique ; de nombreuses friches industrielles sont en cours d'assainissement, notamment à la porte ouest qui change profondément de physionomie ; des investissements en matière de mobilité vers le sud (Nationale 5) et vers l'ouest (RN54) ont été décidés afin de désenclaver Charleroi et d'amplifier ses relations avec le nord de la France ; après avoir déjà accueilli le pôle Biowin, Charleroi est devenu le lieu d'accueil du dernier pôle

de compétitivité du Plan Marshall (GreenWin) porteur d'innovations dans le domaine essentiel des technologies vertes.

Un deuxième grand défi auquel fait face Charleroi, et où la Wallonie se montre active, est celui de la formation. Notre région offre des milliers d'emplois dans l'industrie et le secteur des services. Mais les carolos sont aujourd'hui trop peu nombreux à tirer profit de la vitalité économique de leur région. Le taux de chômage, en particulier chez les jeunes, reste infiniment trop élevé. Là aussi, la Wallonie et la Fédération Wallonie-Bruxelles ont initié de vastes projets qui sont essentiels pour le redéploiement de Charleroi : la construction du Campus technologique sur le plateau de l'aéropole ; la création d'une Université ouverte et le déploiement de l'offre universitaire en centre ville dans un campus à construire à la ville haute ; la mise en place dans le prolongement du bassin scolaire d'une Cité des métiers et de l'industrie. Tout cela doit permettre à tous les carolos, quel que soit leur parcours scolaire et professionnel et quel que soit leur âge, de trouver une formation qui réponde à leurs aspirations et leur permette de s'insérer sur le marché du travail.

Cette dynamique de redressement socio-économique, doit être complétée par une stratégie forte de rénovation urbaine dont l'objectif central et clairement affirmé doit être de rendre aux carolos le plaisir de vivre en ville. Lorsque les habitants d'une ville redécouvrent son centre et ses quartiers, ses places et ses ruelles, ses bistrotts, ses marchés et ses commerces locaux ; lorsque de nouveaux lieux culturels brassant tous les publics et tous les âges se réimplantent dans les quartiers réputés difficiles, tout le reste suit. Les habitants reviennent, et avec eux les commerces et les festivités. Les publics se croisent et se mélangent, redécouvrent les beautés et les charmes oubliés de leur quartier. Les relations sociales s'apaisent et de nouvelles convivialités se nouent.

La rénovation urbaine passe en grande partie par des transformations matérielles de la ville : il s'agit de développer une vision cohérente du logement, des activités économiques, de la mobilité, des

espaces verts et des temps de loisirs... Il s'agit de faire en sorte que les activités des carolos se combinent pour rendre la ville animée à tout moment de la journée et de la semaine, tout en évitant les surcharges ; il s'agit aussi d'assurer qu'aucune parcelle du territoire de Charleroi ne puisse être ressentie comme un « espace délaissé », grâce à une répartition intelligemment pensée des fonctions urbaines.

Mais on ne saurait réduire la rénovation urbaine à cette dimension matérielle : rendre le goût de la ville suppose aussi de travailler sur son « âme » en soutenant toutes les activités qui contribuent à nourrir la connaissance mutuelle, la curiosité, la créativité..., en un mot tout ce qui rompt avec la solitude, la méfiance et l'agressivité. Miser sur la culture, l'enseignement et un renouveau civique par la participation sont, de ce point de vue, des éléments essentiels du projet de rénovation urbaine présenté ici.

IDENTIFIER LES ATOUTS D'UNE MÉTROPOLE RÉGIONALE

La stratégie de rénovation urbaine qui doit être au cœur de la prochaine législature communale à Charleroi ne peut pas être un simple « copier-coller » de plans mis en œuvre ailleurs. Pour être efficace, elle doit tirer parti de ses traits urbains propres. Outre son statut de métropole industrielle, les atouts majeurs de Charleroi sont en effet liés à la nature même de son tissu urbain.

D'abord, Charleroi est une ville moyenne qui peut pleinement tirer profit de la vague de redécouverte du fait urbain à laquelle nous assistons aujourd'hui. Un peu partout en Europe, on voit en effet depuis quelques années un grand retour des villes, et des villes moyennes en particulier. Après des décennies d'étalement urbain qui ont vu les classes moyennes quitter les centres-villes pour aller s'installer dans les banlieues vertes, abîmant au passage des régions rurales transformées en mornes zones pavillonnaires, l'époque est au retour à la ville. Tout y concourt. Les enjeux environnementaux et climatiques d'abord. Les prix toujours croissants des énergies fossiles rendront à l'avenir les déplacements en voiture de plus en plus chers. De même, l'habitat dispersé et relativement mal isolé occasionne des gaspillages colossaux de ressources en terme de chauffage, et des charges excessives pour la collectivité qui doit supporter les coûts des infrastructures d'eau, d'énergie, de télécommunication, de collecte de déchets, d'entretien des routes et de transport public. Les vagues d'inondations que l'on a connues ces dernières années rappellent par ailleurs que cette urbanisation rampante des campagnes, détruisant les fragiles équilibres éco-

logiques, conduit à des catastrophes naturelles de plus en plus fréquentes. Revitaliser les villes est l'une des voies majeures pour lutter contre le réchauffement climatique et les catastrophes naturelles qu'il entraînera, parce que la ville est infiniment plus parcimonieuse en ressources naturelles et en énergie que ne le sont les habitats dispersés.

La redécouverte du phénomène urbain n'est d'ailleurs pas seulement un phénomène lié au défi des ressources naturelles, mais aussi le résultat d'un changement culturel. L'individualisme forcené des dernières décennies a conduit à une multiplication de l'habitat individuel dispersé et clos. Or ces quartiers résidentiels vides de fonctions urbaines sont générateurs de solitude, en particulier pour les jeunes et les personnes âgées, et elles tendent à imprégner les relations sociales de méfiance et d'insécurité. Aujourd'hui, de plus en plus nombreux sont ceux qui aspirent à vivre à nouveau dans des logements semi-groupés, qui offrent les conditions indispensables à l'intimité d'une famille, mais aussi des occasions de redécouvrir des lieux de convivialité. Les rues sans voiture ou à vitesse limitée où les enfants peuvent jouer sans crainte ; les espaces verts partagés où les adolescents et les personnes âgées peuvent se croiser ; les grandes voies routières redevenues des boulevards urbains où la priorité est donnée aux transports en commun et à de vastes trottoirs pour les piétons et couloirs pour cyclistes ; les places publiques débarrassées des voitures et rendues à la convivialité des marchés et des fêtes, bref tout ce qui concourt à refaire des villes des lieux de sérénité, de rencontre et de plaisir, répond aux aspirations les plus profondes de notre époque.

Ce phénomène de redécouverte de la ville, Charleroi peut pleinement en tirer profit. Peuplée de 200.000 habitants et située au cœur d'une agglomération urbaine d'un bon demi-million d'habitants, Charleroi est suffisamment large pour concentrer des infrastructures et des services publics de qualité au bénéfice de tous ses citoyens, et pour s'imposer comme un pôle de la culture, du commerce, de l'horeca et du divertissement. Dans le même temps, sa taille reste suffisamment modeste pour que nous ne soyons pas confrontés

aux grandes plaies auxquelles font face les grandes métropoles (crise du logement, surcharge des services publics, congestion du trafic, flux rapide des populations...). Ville de taille moyenne, disposant d'un vaste réservoir de logements de toutes catégories et de grandes réserves foncières, comptant de nombreuses infrastructures de services, ville à la population bien répartie sur le territoire, et bénéficiant de bons moyens de transports, Charleroi doit et peut pleinement tirer parti du retour à la ville qui marquera l'Europe au cours des deux prochaines décennies.

Le deuxième grand atout de Charleroi est sa remarquable localisation géographique. Située au cœur de l'Europe, en plein centre de la dorsale wallonne sur l'axe est-ouest, à proximité immédiate du dynamique Nord de la France, et dans le prolongement des zones urbaines d'Anvers et Bruxelles sur un axe nord-sud, elle peut pleinement profiter d'interactions nombreuses avec les populations proches et, en collaborant avec les agglomérations voisines, affirmer l'attractivité de notre région. Tant en termes de réseaux autoroutiers et routiers, que de lignes ferroviaires et fluviales, Charleroi est remarquablement desservie par les transports classiques. Son aéroport, dont le succès dépasse toutes les espérances, constitue un atout supplémentaire.

Cette localisation est essentielle pour lancer une nouvelle dynamique dans tous les secteurs. Sur le plan économique d'abord. Si la structure industrielle classique de Charleroi est restée vigoureuse, c'est sans doute en grande partie à sa localisation qu'elle le doit. Très peu de villes peuvent se targuer d'attirer sur leur territoire des groupes multinationaux tels que Caterpillar, Alstom, Arcelor, Industeel, Nexans, Thalès, AGC, la Sonaca, la Sabca... Le développement plus récent et remarquable de l'aéropole, qui a attiré des centres de recherche et d'excellence et des PME dans les métiers d'avenir, notamment ceux liés aux biotechnologies, permet à la fois de consolider la position de pôle industriel de Charleroi et de diversifier sa structure économique. A leur tour ces entreprises, grandes ou petites, historiques ou récentes, doivent attirer des pôles de services et d'affaires, des centres de recherche et de formation...

La localisation remarquable de Charleroi est un atout non seulement pour son développement économique mais aussi pour intensifier sa vocation de pôle régional sur le plan de la culture, du commerce, de la formation et de la recherche. On assiste aujourd'hui, un peu partout en Europe, à une concentration des activités économiques, mais aussi publiques, vers les pôles métropolitains : Charleroi doit pleinement jouer cette carte pour s'affirmer comme l'un des grands pôles de Wallonie et attirer les implantations dans tous les domaines d'activité qui concourent à entretenir la vitalité urbaine grâce à la diversité de ses fonctions. On reviendra sur la vocation culturelle de Charleroi, qui doit être l'un des leviers essentiels de sa renaissance. Sur le plan commercial, le projet Rive Gauche qui doit voir le jour à la ville basse est une première étape dans la reconstitution d'un commerce de proximité en centre-ville. Sur le plan de la formation et de la recherche, le Biopark de Gosse-lies construit en collaboration entre l'ULB et l'Université de Mons est un succès remarquable qui devra être réédité en développant, de la même manière, des infrastructures de recherche et d'enseignement dans des secteurs d'avenir tels que l'énergie et les nouveaux matériaux. La localisation de Greenwin, le pôle de compétitivité compétent en ces matières, à Charleroi est une première étape vers la constitution d'un Ecopark, complétant notre diversification et notre redéploiement économiques.

En se développant simultanément et de manière équilibrée dans l'ensemble de ces secteurs, Charleroi peut réaffirmer son rôle de métropole régionale et attirer de nouveaux habitants, profitant de la croissance démographique de Bruxelles et du besoin de délestage de la capitale. Il ne s'agit pas de grandir pour grandir, mais d'assurer un renouvellement de la population carolo, qui a souvent souffert d'un exode de ses habitants les plus jeunes et les plus actifs, et une diversification des populations.

Le troisième grand atout de Charleroi, après sa localisation et sa taille moyenne, est la nature équilibrée de son tissu urbain. Charleroi s'est construite à partir d'une quinzaine de villages très anciens qui se sont peu à peu rejoints. Loin d'être un défaut, ceci est l'un

des atouts les plus remarquables de notre ville. Sa forme urbaine, héritière de cette histoire à la fois urbaine et villageoise, ne manque en effet ni de centralité ni d'équilibre, ce qui est une chance qu'ont très peu de villes moyennes. A la différence des petites villes qui se sont étendues très rapidement, et dont le centre est aujourd'hui cerné de banlieues dénuées de vie, Charleroi ne comporte pas de vastes zones délaissées. Et à la différence des « villes nouvelles » construites au lendemain de la seconde guerre mondiale, Charleroi a un vrai centre historique et un patrimoine urbanistique, naturel et architectural remarquable.

Le centre-ville de Charleroi a une vraie densité et tous les atouts nécessaires pour en faire un lieu de vie et de rencontre. Les urbanistes de la fin du 19^{ème} siècle qui lui ont donné sa physionomie, comme ceux qui l'ont remodelé dans les années 1930-40 puis dans les années 1960-70, ont su doter son centre-ville d'un ensemble d'institutions et d'infrastructures qui lui donnent une vraie densité (écoles, Palais de Justice, Hôtel de Ville, police, administrations, hôpitaux, espaces verts, grands boulevards arborés, places, galeries commerçantes...). Redynamiser ce centre est possible, en multipliant des interventions qui ne bouleversent pas un tissu urbain équilibré mais qui en fasse redécouvrir les charmes et la convivialité. Ceci constitue l'une des priorités des prochaines années, tant pour les habitants du centre-ville que pour tous ceux qui le fréquentent.

Mais la ville ne se réduit pas à son centre principal, et la force de Charleroi, c'est qu'à la différence de bien d'autres cités, chacun de ses quartiers a une vraie centralité historique. Les anciens villages qui forment le tissu urbain de Charleroi ont tous leur propre centre, parfois même plusieurs, qui ont conservé à travers les siècles leur tradition de convivialité. Autour d'une place et de son marché, du parvis d'une église, d'un ancien hôtel de ville, et des quelques bistrotts qui les avoisinent, les habitants ont conservé l'habitude de se retrouver. Ces petits centres sont aussi des références qui structurent l'espace, évitent qu'aucun endroit du territoire de Charleroi puisse être vécu comme un « no man's land ». La distribution équi-

librée des infrastructures sur le territoire, qu'il s'agisse des écoles, des équipements sportifs, des logements publics, des sièges de l'administration, de la police, ... garantit la cohésion territoriale à long terme de la métropole.

Charleroi, en somme, ne doit pas viser à être « plus que les autres », renommée et enviée, jalousée pour son statut de « première ville wallonne ». Elle doit, d'abord et avant tout, être une ville pour tous ses habitants, qui soit reconnue pour la qualité de sa structure urbaine, la diversité de ses logements, l'abondance de ses transports publics, l'efficacité de ses services, la vitalité de sa vie culturelle et démocratique, le charme de ses espaces verts... Charleroi doit faire de la qualité de vie offerte à ses habitants et de l'implication de ceux-ci dans leur propre destin, son signe distinctif. De même que notre aéroport s'est fait connaître de millions de passagers par la gentillesse et la sollicitude de son personnel (the friendly airport, dit la publicité), Charleroi doit, tirant profit des qualités essentielles de ses habitants, être reconnue comme la ville de la douceur de vivre, de la qualité du service public et de la convivialité. Charleroi, en somme, doit être the friendly city.

SEPT AXES STRATÉGIQUES POUR LE REDRESSEMENT DE CHARLEROI

La réorganisation administrative et le rééquilibrage structurel de ses finances doivent permettre à la Ville de Charleroi de renouer avec l'efficacité, et de rendre à nouveau un service public de qualité à ses habitants dans tous les domaines d'action communale classiques, et en particulier la propreté, la sécurité, la qualité du cadre de vie, des voiries et des équipements. Au-delà, la ville de Charleroi a besoin d'une stratégie de long terme qui permette à la fois de planifier son redéploiement et de donner un cadre de référence à l'ensemble des acteurs qui souhaitent y investir. Cette stratégie est ici déclinée en sept axes prioritaires, centrés sur les prérogatives communales, et qui complètent l'action menée par le CPAS, la Province, la Wallonie, la Fédération Wallonie-Bruxelles et l'Etat fédéral dans leurs domaines d'action respectifs.

AXE 1

DENSIFIER LA VILLE POUR LA RENDRE PLUS CONVIVIALE ET PRÉPARER LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

La croissance démographique que connaît la Wallonie devrait amener la population de Charleroi autour de 250 000 habitants, d'ici une quarantaine d'années. Ceci représente une croissance nette de l'ordre d'un bon millier d'habitants par an. Cette perspective constitue à la fois une chance et un défi de taille. Une chance parce que l'accroissement de la population de Charleroi est l'occasion d'améliorer l'ensemble des services qu'elle fournit à ses habitants. Les transports publics, les infrastructures culturelles et sportives, les administrations, les parcs et jardins... tout cela peut être mieux fréquenté avec une population plus large, réduisant d'autant les coûts de ces services et rendant possibles de nouveaux investissements dans d'autres services à la population. Dans le même temps, la croissance démographique appelle une politique volontariste du logement et une stratégie clairvoyante de développement d'infrastructures d'accueil afin d'éviter la saturation, en particulier à destination des plus jeunes (crèches et écoles) et des plus âgés (résidences services, soins à la personne et maisons de repos).

Cette perspective de croissance, qui peut être source de tension pour des villes qui ont déjà une très forte densité démographique et dont les logements et les services sont déjà insuffisants, est pour Charleroi parfaitement gérable si elle est bien préparée. Le réseau des transports est déjà très bien développé, les quartiers ont

conservé leur vitalité, et de nombreux terrains restent disponibles pour construire des logements ou infrastructures.

Sur le plan du logement, il faudra établir un plan de développement sur trente ans visant au développement de 400 logements par an en moyenne. Cette politique doit viser à conserver la diversité remarquable du tissu du logement à Charleroi, et s'accompagner de plans de développement des infrastructures d'accueil fondamentales (crèches, écoles, équipements sportifs, maisons de repos...) anticipant la croissance de la population.

Une telle politique suppose une collaboration étroite avec la société de Logement de Service Public, afin de poursuivre la rénovation du parc de logements sociaux et de diversifier l'offre en amplifiant la quantité de logements moyens disponibles. En collaboration avec l'autorité communale, il s'agira d'identifier les terrains disponibles. Parfois, il peut s'agir de terrains permettant la construction de véritables écoquartiers de plusieurs centaines de logements, comme c'est actuellement le cas aux Closières à Mont-sur-Marchienne. Parfois, on peut travailler à implanter de nouveaux logements sur des zones d'ores et déjà habitées mais où la densité n'est pas encore très élevée, comme par exemple à la Cité Parc à Marcinelle. Parfois, on peut identifier de tout petits terrains ou de petits ensembles de logements à rénover pour y construire quelques logements neufs comme cela se fait par exemple d'ores déjà dans le cadre de la politique fédérale des grandes villes, et est envisagé à la Docherie. Les logements inoccupés au-dessus des commerces devront faire l'objet d'une politique de soutien spécifique afin de développer l'offre en centre-ville et de réanimer les quartiers commerçants en soirée. Ces investissements, s'accompagnant d'interventions sur la voirie, l'éclairage et les équipements urbains, doivent contribuer à améliorer les relations sociales et la sécurité.

De telles interventions doivent viser à augmenter la densité de population dans les quartiers où elle est encore relativement modérée, en trouvant le juste équilibre entre l'espace indispensable à

chaque famille pour bénéficier d'intimité et la proximité entre les logements qui favorise la rencontre et la convivialité et un usage optimal des infrastructures. Dans les quartiers qui ont d'ores et déjà une forte densité de population, en revanche, il doit être envisagé de détruire certains logements vétustes voire insalubres pour dégager l'espace et aménager de petits espaces verts, élargir les voiries ou installer de petites infrastructures ludiques ou sportives à destination des enfants et des jeunes.

Certains quartiers, aujourd'hui vétustes, doivent aussi faire l'objet d'une requalification en profondeur à l'occasion de ce redéploiement. Profitant des aides publiques à la rénovation des bâtiments afin de les rendre plus sobres en énergie, Charleroi doit aider les propriétaires et locataires de logements anciens à les rénover en profondeur. Le rôle d'Igretec pour les bâtiments publics, et de la Maison de l'énergie pour les bâtiments privés, est de ce point de vue essentiel. Une telle politique suppose aussi l'implication des secteurs associatif et privé. Les entreprises d'économie sociale et solidaire, très dynamiques dans notre région, doivent être des partenaires privilégiés de ces plans de reconversion des quartiers délabrés et de la rénovation énergétique des bâtiments. Et le secteur privé doit être incité à investir à Charleroi, notamment dans des créneaux particuliers où la demande est croissante telle que le logement moyen et les résidences services.

Une programmation efficace, passant par l'identification des terrains disponibles, l'établissement de priorités visant la densification et la requalification des quartiers les plus centraux et les plus délaissés, l'octroi de soutiens publics à la démolition, à la construction ou à la rénovation dans les zones sensibles, la stimulation de la qualité architecturale, doit créer une dynamique positive. Ceci suppose un remodelage de l'administration en charge de l'urbanisme et du logement. A l'instar de ce qui s'est fait à Bruxelles, Gand, Anvers ou plus récemment Seraing, la ville de Charleroi doit se doter d'une agence communale de l'aménagement urbain, dont la mission sera de développer une vision cohérente du territoire, de stimuler les investissements et la qualité architecturale. La ville devra égale-

ment se doter d'une agence immobilière publique, en charge de l'acquisition, de la transformation et de la mise sur le marché de logements, à l'aide de subventions publiques, dans les quartiers à réaménager de manière prioritaire. Ces deux instances devront travailler en étroite collaboration avec les services de la ville et de la Région en charge du logement et de la mobilité, et être en contact régulier avec toutes les divisions responsables du développement des services collectifs (enseignement, sport, etc.) afin d'assurer la cohérence d'un développement à long terme.

AXE 2

REDYNAMISER LES CENTRES

La densification urbaine passe aussi par une reconstruction des centres. La ville basse est actuellement dans une phase de remaniement très profond. Le plan Phénix permet de rénover l'ensemble des quais de la Sambre, la place Albert 1er et les rues avoisinantes dans le quartier dit du Triangle, la place de la Digue, la rue de la Montagne et les rues proches, recréant ainsi un vaste réseau d'espaces publics connectés les uns aux autres et revitalisant toute la ville basse et le milieu de la ville.

Le petit ring devra faire l'objet d'une rénovation complète dans le cadre d'une programmation sur six ans, afin d'améliorer sa sécurité, son éclairage et son intégration dans le tissu urbain. Les terrains délaissés sous le ring devront faire l'objet de plans d'aménagement spécifiques, en particulier à l'arrière des TEC, derrière la gare, à proximité de l'Hélios, et à la place de la Brouchetterre. Ces terrains peuvent être équipés pour aménager des parkings sécurisés, éclairés et verdurisés et/ou des équipements sportifs tels que pistes de skate, terrains de basket...

Un plan Phénix bis sera conçu pour revitaliser la ville haute. Il visera à recréer un véritable campus autour de l'Université du Travail, à revitaliser les places Charles II et du Manège et les boulevards environnants pour en faire un lieu de vitalité culturelle et de concentration de restaurants et de cafés. Du parking sécurisé et aisément accessible en soirée devra y être assuré pour encourager les sorties en ville et la dynamique de la vie urbaine. La construction à la

ville haute d'une cité administrative abritant les services centraux de l'administration communale contribuera à revitaliser le quartier sur le plan urbanistique et architectural, et à alimenter la clientèle du commerce et de l'horeca de la ville haute sur le temps de midi et en fin d'après-midi. Le bâtiment du CHU et l'actuel hôtel de police devront être démolis pour développer dans ces îlots du logement et des fonctions d'utilité collective tels que l'administration ou l'enseignement, tandis que la caserne Trésignies poursuivra sa mutation en centre d'affaires et pôle de la mémoire. Le stade devra être entièrement réaménagé afin de s'intégrer davantage dans son environnement urbain.

Le centre urbain devra faire l'objet d'un « plan lumières » visant à mettre en valeur les éléments les plus remarquables du patrimoine et à sécuriser le centre en soirée.

Ces investissements publics devront, là aussi, être complétés par des investissements privés, qu'il s'agit d'encourager par une politique de planification et de promotion urbaines efficace. La dynamique est d'ailleurs déjà entamée : là où l'autorité publique a investi pour rénover les places et voiries, on voit des investisseurs privés rénover des logements et des activités commerciales se réimplanter. A la ville basse, le projet « Rive Gauche » qui reconstruira un centre commercial allant de la place Buisset à la place Albert et qui sera aussi l'occasion d'investissements dans le logement et l'horeca aux alentours, rendra sa vocation commerciale historique à la ville basse et redynamisera l'ensemble des quartiers environnants.

A l'extrémité Ouest du boulevard Tirou, un plan sera élaboré pour encourager le développement d'un quartier d'« affaires » situé autour du bâtiment des TEC et des Finances. Charleroi, en tant que métropole régionale, a en effet vocation à attirer les sièges de sociétés de services et d'administrations (en particulier celles qui découleront de la régionalisation de certains pans de la fonction publique fédérale). La proximité immédiate de la gare et la disponibilité de l'espace font de cette zone un lieu d'accueil idéal pour des

sièges de grandes entreprises et d'administrations. Ceci permettra à la fois de dynamiser la ville basse, d'augmenter l'attractivité de la gare et de fermer le tissu urbain pour « protéger » le centre ville, au plan visuel et sonore, du ring et des industries lourdes.

L'esplanade de la gare, et l'ensemble des terrains situés à l'arrière de celle-ci, feront l'objet d'un vaste Masterplan visant, non seulement à améliorer la convivialité de la gare, des couloirs sous voies et des quais, mais aussi à développer une vaste capacité de parkings et d'étendre le quartier d'affaires sur cette rive de la Sambre.

Dans le cadran Nord-Ouest du centre-ville, le Palais des Expositions devra être rénové, de même que le centre des Congrès, et les abords devront être réaménagés afin d'y accueillir de nouvelles capacités hôtelières et du logement.

Afin de lutter contre la dégradation des espaces qui jouxtent immédiatement le centre urbain, une politique volontariste de reconversion devra être menée, en concertation avec les propriétaires des terrains ou par le recours à des moyens coercitifs si nécessaire, sur les sites situés en bordure du centre tels que la place de la Brouchettere, les abords de la chaussée de Bruxelles et ceux de « la tour à béton » à l'entrée Est de la ville.

Redensifier la ville ce n'est pas seulement reconstruire son centre principal, mais aussi rendre à chacun de ses centres historiques secondaires une vraie intensité. Tirant parti de la vitalité des quartiers, certains anciens hôtels de ville seront transformés en « maisons du citoyen ». Ces maisons du citoyen devront être réaménagées pour être mises à disposition des seniors, des maisons de jeunes, des associations actives dans le quartier, tout en y assurant une présence éventuelle de l'administration, de la police, ou d'une bibliothèque, etc. Le réaménagement des espaces aux alentours de ces maisons du citoyen, espaces verts, bancs publics, équipements ludiques et petites infrastructures sportives, contribuera encore davantage à en faire des lieux de référence dans chacun des quar-

tiers, et à entretenir et encourager la vitalité de la vie associative locale.

Par ailleurs, l'implantation de nouvelles infrastructures de grande taille, comme le CHU de Lodelinesart aujourd'hui et le Grand hôpital de Charleroi à Gilly demain, doit être l'occasion d'une revitalisation de l'ensemble de la zone, grâce à une stratégie intégrée de développement dans ces espaces de la mobilité, de logements et de services annexes (crèches d'entreprise, écoles, commerces de proximité...).

Il faudra également travailler sur les « entrées de ville ». Aux quatre points cardinaux, des aménagements doivent être conçus en particulier à Marchienne (route de Mons), Gosselies (A 54 et échangeur), Couillet (rond-point du R3) et Gilly (route de la basse Sambre à hauteur du futur grand hôpital) pour améliorer la perception du territoire et l'image de la ville. Les entrées du centre ville lui-même doivent faire l'objet d'une politique de réaménagement du même type.

AXE 3

PRIVILÉGIER RADICALEMENT LA MOBILITÉ DOUCE

Charleroi a subi au cours des dernières décennies, comme beaucoup d'autres villes, un double mouvement d'exode. D'une part, une partie de ses habitants les plus fortunés ont quitté le centre-ville pour s'installer dans la banlieue verte, et ont entraîné dans leur sillage nombre de restaurants et de commerces de proximité, ce qui a contribué à désertifier la ville. Ces habitants n'en continuent pas moins de venir tous les jours ou presque en ville pour y travailler, y déposer leurs enfants à l'école, y faire des courses ou des démarches administratives, etc, générant un flux intense de voitures sur les axes d'entrée du centre ville et dans le centre même. D'autre part, on a exagérément favorisé dans le passé le déplacement des commerces et de certaines infrastructures en dehors du centre-ville voire en dehors de l'espace urbain générant d'autres flux de voitures supplémentaires.

Ce double mouvement a rendu nos villes peu agréables et peu sûres. Une circulation automobile dense et mal régulée est une grande source d'insécurité pour les cyclistes et les piétons, en particulier les enfants et personnes âgées. Les places encombrées par les voitures, les trottoirs sacrifiés au parking et devenus trop étroits pour s'y balader, les « parcovilles » abandonnés, tout cela a profondément diminué le plaisir de se promener en ville. Il faut aujourd'hui radicalement inverser la tendance.

Le bouclage du métro et son extension au nord vers Jumet et Gosselies et à l'est vers Gilly doivent permettre de réduire drastiquement la place de la voiture en ville. On poursuivra dans cette voie en plaidant auprès du gouvernement wallon pour réaménager l'axe Est du métro vers Chatelineau et vers le futur Grand hôpital de Gilly, et développer des bus ou trolleys en site propre sur les axes d'accès de Charleroi par le sud (nationale 5 et avenues Mascaux et Paul Pastur). En concertation avec les TEC on veillera à tenir compte des besoins spécifiques des personnes âgées et à mobilité réduite, et on examinera la possibilité d'élargir l'offre en soirée vers les services de loisir en centre ville (cinéma, théâtre...).

Tenant compte de ce déploiement des transports publics, un plan général de mobilité devra être adopté, dont les priorités seront les suivantes. Une solution structurelle à l'encombrement sud de la métropole devra être trouvée : la ville plaidera pour une solution structurelle à l'encombrement de la Nationale 5 bien en amont du territoire de la ville afin de dégager la métropole du trafic de transit. La transformation du petit ring en boulevard urbain, à vitesse limitée et contrôlée, privilégiera le recours à cette voie pour le trafic intra-urbain. Ceux qui se rendent au centre ville pour y travailler ou pour accéder à ses services doivent être encouragés à se garer dans des parkings de persuasion situés en centre ville à proximité immédiate du petit ring (site des expos, place de la Digue, esplanade de la gare, ...) de manière à libérer les boulevards et rues du centre d'une grande partie de la circulation et à les rendre aux plaisirs de la promenade et des terrasses. Des accès spécifiques pour personnes à mobilité réduite doivent être prévus à proximité de tous les centres de service, qu'ils soient publics ou privés. En soirée en revanche, un trafic automobile régulier mais pas trop dense contribue à animer et sécuriser la ville, tandis que des parkings aisés, éclairés et sécurisés doivent favoriser la réinstallation de restaurants et cafés.

Il sera ainsi possible de libérer toutes les places, comme cela est en cours à la place Albert et à la place de la Digue et de reconstruire au cœur du centre-ville un réseau de places où il fera bon

se promener et prendre un verre et qui rendront au cœur de ville sa vitalité et son charme. Le tout dans le calme de flux piétons et cyclistes bénéficiant de vastes espaces de circulation, et de rues arborées et dégagées des bruits et fumées des voitures. Un plan vélo global sera mis en œuvre, comportant un réseau complet de pistes cyclables sur l'ensemble du territoire (connecté au Ravel), des parkings à proximité des infrastructures publiques ou privées, des lieux de location en centre ville et un centre de promotion du vélo et de réparation cycliste.

Les boulevards urbains du centre-ville et des grands axes qui conduisent vers le centre-ville (chaussée de Bruxelles, route de Mons, avenue Paul Pastur, avenue Mascaux, chaussée de Philippeville, chaussée de Charleroi à Montignies, et Grand Rue à Charleroi Nord) devront être réaménagés pour y faire la place belle aux transports en commun, à de vastes trottoirs et à des espaces cyclables. La vitesse de circulation devra y être strictement contrôlée. Ceci permettra non seulement de favoriser la mobilité douce des quartiers vers le centre-ville mais aussi de rendre tous leurs attraits à ces boulevards qui ont un patrimoine architectural remarquable mais sont délaissés en raison du bruit et de l'insécurité causés par le trafic. Une mise en valeur par des aménagements verts et une mise en lumière des grands boulevards du centre-ville et des grands axes qui y conduisent, ainsi que des places publiques du centre et de chaque quartier, fera ressortir toute la qualité aujourd'hui peu visible de notre patrimoine architectural et donnera une grande visibilité au tissu urbain d'ensemble. Sans oublier que des espaces publics à circulation régulée, propres et bien éclairés, offrent un beaucoup plus grand sentiment de sécurité, autant à leurs habitants qu'aux passants.

La priorité politique donnée à la sécurité routière devra également être affirmée dans le cadre des relations avec la police.

AXE 4

CHARLEROI VILLE VERTE

Cela se sait peu : Charleroi est l'une des villes les plus vertes de Wallonie. Ses espaces agricoles, ses terrils rendus à la nature, ses parcs autrefois réservés aux châtelains et désormais ouverts à l'ensemble de la population (Monceau, Cartier, Bivort, Soupart, Serna), ses bords de Sambre, ses anciennes voies de halage et de chemin de fer devenues voies lentes pour piétons et vélos, ses prés et ses bois font de Charleroi une ville remarquablement aérée. Cet atout devra être pleinement développé en améliorant la gestion de certains de ses espaces verts notamment certains terrils dont la biodiversité est remarquable et mériterait d'être mise en évidence. On procédera à une étude complète du patrimoine vert de Charleroi, visant à identifier les interventions qui permettront d'en intensifier la continuité et la cohérence. L'objectif sera de traiter en priorité les « délaissés » (friches, terrains communaux non aménagés...) et de définir les besoins nouveaux en espaces verts liés aux développements urbains en cours. Dans l'ensemble des aménagements, on privilégiera les techniques qui demandent peu d'entretiens (graminées, prairies fleuries...).

La gestion des grands parcs urbains devra être repensée, car si leur patrimoine naturel est remarquablement préservé, ils n'ont pas toujours un taux de fréquentation suffisant, et souffrent parfois d'un incivisme qui les rend peu attrayants. Pour chaque parc, en commençant par ceux du centre ville, un responsable devra être désigné, qui sera présent sur le site durant les heures d'ouverture, et en lien direct avec les services de police, de propreté, et de gestion des espaces verts, afin de lutter contre l'insécurité et la saleté. Il pourra aussi suggérer

des aménagements (éclairages, barrières, jeux, bancs...) destinés à les rendre plus conviviaux. Lors des périodes estivales de grande fréquentation, des activités permanentes pour tous âges seront proposés par les services de médiation et d'animation. La construction de logements à proximité immédiate des grands espaces verts, qui contribuent à en améliorer la fréquentation et donc la sécurité, devra être encouragée.

Des circuits de promenade pédestre et cycliste dans et entre les grands espaces verts, tels que les bois et terrils, devront être définis et balisés. Le potentiel est tel que l'on peut sans difficulté offrir des centaines de kilomètres de promenades balisées aux carolos, présentant des patrimoines naturels et des points de vue exceptionnellement variés. Intelligemment reliés entre eux et fléchés, connectés au Ravel et aux réseaux de transports en commun, ces promenades, revitalisant les chemins et sentiers d'autrefois, peuvent aussi offrir des moyens de déplacement quotidiens aux carolos.

Au-delà des grands parcs déjà cités, et qui sont aujourd'hui bien préservés, il faudra développer davantage les petits espaces verts afin que chaque carolo dispose à proximité de chez lui d'un lieu naturel où se détendre. Là où les espaces verts sont aujourd'hui peu nombreux, d'anciennes friches ou de petites dents creuses peuvent être à peu de frais aménagées en jardin public. Les initiatives de jardins partagés, qui rencontrent à Charleroi un succès remarquable, seront encouragées et amplifiées. Ces espaces mis à la disposition des citoyens sont de formidables lieux de rencontre et d'échange entre toutes les générations. De tels aménagements ont en outre l'avantage d'attirer de nouveaux investissements dans le logement, et ainsi de contribuer à la requalification urbaine.

Enfin, dans le but d'encourager la circulation piétonne en ville, on étudiera la possibilité de dessiner deux « trames vertes » piétonnes, à l'image de ce qu'a fait la ville de Lausanne, traversant le centre ville du Nord au Sud et d'Est en Ouest.

AXE 5

LA VILLE, LE PREMIER SERVICE PUBLIC

Ce qui rend aujourd'hui une ville attractive, et la rendra plus attractive encore demain, c'est non seulement la diversité des logements et des espaces publics qu'elle propose, mais aussi la qualité des services qu'elle offre à ses habitants. La Ville, et son Centre public d'action sociale, sont le premier des services publics, et cette mission doit être renforcée. Ils sont complétés par les missions de sécurité remplies par la zone de police et le service régional d'incendie.

La sécurité est la première mission d'une autorité publique et le premier droit des citoyens, elle devra donc être renforcée. Ceci passe en grande partie par une politique de rénovation urbaine qui sécurise les espaces et encourage les relations sociales, en favorisant les principes exposés ci-dessus (quartiers mixtes et de densité moyenne, nombreuses activités rendant la ville vivante à tout moment de la journée et en soirée, aménagement des voiries et espaces publics renforçant la sécurité routière et la visibilité, ...). Ceci passe aussi en grande partie par une dynamisation des activités qui encouragent les carolos à se connaître, à assumer leurs responsabilités et à rétablir un sens du respect collectif, comme cela sera indiqué plus bas. Mais la sécurité appelle aussi une politique répressive efficace. Les moyens renforcés de la zone de police, et la construction du nouvel hôtel de police, doivent permettre de rencontrer matériellement cette nécessité. Les dernières statistiques montrent d'ailleurs les progrès accomplis : en termes de lutte contre l'insécurité, Charleroi fait mieux que les autres grandes

villes du pays. Cet effort devra être poursuivi, en obtenant du gouvernement fédéral un refinancement de la police et une augmentation du nombre de gardiens de la paix.

Les services offerts par la Ville de Charleroi et par le CPAS à ses habitants sont nombreux, de qualité et généralement bien répartis sur le territoire communal. L'équilibre territorial de ces services devra être préservé. Quant aux infrastructures d'accueil, un grand nombre d'entre elles demandent à être rénovées en profondeur. Nos écoles sont trop souvent dans un état vétuste, de même que les infrastructures sportives fréquentées par les familles, les maisons des jeunes ou les lieux d'accueil des seniors. Un vaste plan de rénovation de ces infrastructures devra être mis en place, afin d'améliorer leurs performances énergétiques, leur accessibilité et leur confort. En ce qui concerne les équipements sportifs et le soutien aux clubs, l'accent sera maintenu sur le sport pour tous et la formation de la jeunesse. Une attention particulière sera apportée aux initiatives qui permettent de favoriser l'accès aux personnes les plus fragilisées (personnes à mobilité réduite, publics précariés). On veillera également à soutenir les sports émergents (sports urbains, roller, rugby...) et les activités sportives dans les quartiers pour assurer une grande diversité possible de l'offre. La possibilité d'octroyer aux habitants de la ville de Charleroi un tarif préférentiel sera examinée.

Les structures publiques qui contribuent à recréer de la vie et de la solidarité dans les quartiers, et aident les familles à affronter leurs difficultés, ont fait la preuve de leur efficacité et devront être renforcées. En tant que capitale sociale de la Wallonie, Charleroi doit continuer à innover dans ce secteur et amplifier les services tels que les espaces citoyens, les restaurants sociaux, les entreprises de formation par le travail, les écoles de devoir, les maisons de l'adolescent, et les lieux de rencontre des aînés ou des jeunes parents. Une intensification de ces structures dans les zones qui connaissent aujourd'hui des taux de délinquance plus élevés que la moyenne doit être envisagée en priorité.

Pour faire face au développement attendu de la population carolo, un plan d'expansion des services à la population devra être mis en place visant à intensifier le nombre de places disponibles dans les crèches, les écoles, les petites infrastructures sportives où se pratique le sport pour tous, les maisons de repos... Ceci suppose la mise en place au sein de l'administration, en concertation avec le CPAS, d'une structure de coordination transversale visant à collecter toutes les données nécessaires à une bonne planification et à identifier tous les subsides disponibles.

Le rôle de la Ville et du CPAS et le travail de leurs agents n'étant pas toujours perçus à leur juste mesure par la population, la Ville devra faire œuvre de pédagogie. En se dotant d'un nouveau logo et en signalant clairement sa présence sur le territoire à travers tous les bâtiments qui relèvent de son autorité, qu'il s'agisse de bâtiments administratifs ou techniques, de parcs et d'espaces publics, d'écoles, de crèches, de services sociaux, etc... la ville pourra mieux faire comprendre à ses habitants tout ce qu'elle leur apporte au quotidien.

En mettant en place des règles de bonne gouvernance strictes et efficaces pour ses agents mais aussi pour ses élus, la Ville de Charleroi poursuivra le travail réalisé en matière d'éthique et de gouvernance. Le Bureau d'Éthique et de Déontologie remettra des avis aux agents, élus et citoyens qui justifient d'un intérêt personnel.

Les autorités publiques continueront d'apporter tout leur soutien aux activités organisées par les associations culturelles, folkloriques, locales... Une tarification minimale de certains services doit être envisagée, en parallèle d'une clarification des règles de subsidiarité, pour assurer une totale impartialité des interventions et conscientiser les utilisateurs aux coûts de ces services. Tenant compte de l'allongement de l'espérance de vie, la ville veillera à ce que les activités qu'elle propose soient accessibles, physiquement et financièrement, aux personnes âgées, et elle privilégiera toutes les activités qui permettent des contacts intergénérationnels, en

encourageant par exemple le bénévolat dans les écoles et écoles de devoir.

Les activités festives doivent être encouragées et mieux portées à la connaissance du public. On examinera, en recourant à des avis professionnels extérieurs, la manière de rendre plus attractives les principales festivités carolos (Fêtes de Wallonie, Marché de Noël, Carnaval, Parcs en fête, brocante de la Saint-Jean...). On continuera de soutenir les fêtes organisées par les principales communautés issues de l'immigration, en veillant à les faire mieux connaître du grand public. Et l'on soutiendra les initiatives privées (concerts NRJ et Nostalgie, City parade, Rire sur la ville...) qui contribuent à rendre la ville conviviale et la font largement rayonner au-delà de son territoire.

AXE 6

PARIER SUR LA CULTURE

Une ville ce n'est pas seulement de la brique et des services publics, c'est aussi, et peut-être avant tout, une atmosphère et un état d'esprit. On aime une ville non seulement pour le cadre de vie qu'elle offre, mais aussi et peut-être surtout pour les émotions et les rencontres qu'elle rend possibles.

La culture joue de ce point de vue un rôle essentiel. Elle constitue en quelque sorte la dimension immatérielle de la rénovation urbaine. Les villes du nord de l'Angleterre, de l'ouest de l'Allemagne et du nord de la France qui ont, comme Charleroi, connu une grave crise industrielle et une profonde démoralisation, ont toutes massivement investi dans la culture. Non pas pour « divertir » une population découragée et la détourner de ses inquiétudes. Mais parce que la culture, en ouvrant les esprits, en aiguisant les sens, en bousculant les habitudes, libère les énergies créatrices. Et parce qu'en exposant au beau, en donnant le sens de la rigueur et de l'effort, elle mobilise les forces. Parce que la culture, enfin, rassemble les hommes et les femmes de tout âge et de toute condition, fait tomber les barrières et les préjugés, et contribue à créer une communauté d'émotions et de destin.

Les succès de ce point de vue, sont d'ailleurs d'ores et déjà remarquables. Charleroi compte de grandes institutions culturelles reconnues comme le Palais des Beaux-arts, l'Eden, Charleroi Danse, le Musée de la Photo, le BPS22, le Théâtre de l'Ancre, le Cinéma le Parc, la médiathèque et les bibliothèques... Ces institutions rayonnent

largement au-delà de Charleroi et brassent un vaste public venu souvent d'autres régions, voire de l'étranger (sans oublier qu'elles sont aussi des secteurs créatifs largement générateurs d'emplois directs et indirects). En terme de rayonnement et de reconnaissance, ces succès culturels sont certainement, à côté de la vitalité de son industrie, le plus grand atout actuel de Charleroi.

A côté de ces institutions reconnues, Charleroi a vu exploser ces dernières années les initiatives culturelles nouvelles qui brassent un public toujours plus nombreux : le Vecteur, le Rockerill, Rafales, le collectif Poumon noir, et bien d'autres ont multiplié les expositions, les concerts, les stages, les événements qui ont fait se croiser des publics carolos de plus en plus nombreux et diversifiés, et attiré à Charleroi des artistes ou des amateurs de culture venus des quatre coins de l'Europe.

Ces efforts doivent être encouragés et amplifiés. Ceci implique d'abord de mailler le réseau de ces acteurs de manière à offrir une chaîne complète de soutien à la création et à la diffusion artistique. Des maisons de jeunes aux associations de quartier, qui doivent offrir des initiations aux disciplines artistiques, en passant par les écoles, académies et conservatoires qui enseignent les règles de l'art, jusqu'aux lieux où les artistes peuvent répéter, se produire et exposer, sans oublier les plateformes soutenant les créateurs, les mettant en contact, et les promouvant sur la scène extérieure, Charleroi doit se donner ce tissu complet de soutiens à la création et à la diffusion, et en faire l'un des leviers essentiels de sa renaissance.

Le développement des lieux culturels est aussi nécessaire. L'extension du BPS 22 et de Charleroi Danse sont en cours. Un

pôle des arts plastiques sera constitué pour accentuer les synergies. Les travaux du quai de l'image ont commencé, et l'aménagement des abords du Musée de la photo est à l'étude. Charleroi doit offrir au théâtre de l'Ancre un lieu de création et de représentation

digne de la qualité de ses productions, et développer au cœur de la ville un lieu d'accueil pour les associations culturelles émergentes et des résidences d'artiste.

Afin de donner à cette vie culturelle bouillonnante tout l'écho qu'elle mérite, et contribuer par la même occasion à donner envie aux gens qui ne la connaissent pas de découvrir Charleroi, il faudra mettre sur pied, à l'initiative des milieux culturels et en collaboration avec l'horeca, un grand événement culturel annuel ou biennal, fédérant toutes les structures actives sur le territoire, grandes ou petites, professionnelles ou amateurs, à l'image de ce qui se fait à Nantes ou, plus récemment et plus près de chez nous, à Genk. Dans le même esprit, Charleroi sera candidate pour être la Métropole Culture 2016.

AXE 7

RECONSTRUIRE LE SENS DU RESPECT ET DE LA RESPONSABILITÉ

Si les faits de délinquance traditionnels ont diminué en nombre ces dernières années, on observe en revanche une recrudescence des incivilités : excès de vitesse et conduite dangereuse, bruits et pollutions diverses, graffitis et détériorations urbaines, injures, harcèlement ou attitudes et propos agressifs... Toutes ces attitudes qui dénotent un manque de respect pour autrui, contribuent à créer un sentiment de mal être, et sont très difficiles à combattre parce qu'elles relèvent de comportements individuels.

La ville devra faire savoir qu'elle fait de la lutte contre l'incivilité une priorité majeure, et du respect mutuel une exigence. Ceci suppose d'abord de clairement informer tous les habitants de leurs droits mais aussi de leurs devoirs. Afin d'assurer l'intégration des nouveaux carolos, leur accueil sera organisé de manière formelle et solennelle. Trois ou quatre fois par an, les nouveaux carolos devront être reçus à l'Hôtel de Ville, invités à signer une charte indiquant leurs droits à l'égard de la Ville et tous les services qu'ils peuvent en attendre, mais aussi leurs devoirs et leurs responsabilités et les sanctions administratives prévues en cas de non respect de ceux-ci. Ces sanctions devront être appliquées de manière systématique, en recourant autant que possible aux travaux d'intérêt citoyen.

Les règles communales régissant la mendicité et la prostitution devront être réévaluées et renforcées, et leur contrôle rendu plus

systematique. Il ne s'agit pas de stigmatiser des populations déjà très fragilisées, mais d'assurer une bonne coexistence entre tous les carolos. Pour ce qui concerne la mendicité, on examinera avec les associations actives dans le secteur comment améliorer les services sociaux aux personnes les plus démunies. On étudiera par ailleurs la possibilité de la réglementer de telle sorte qu'elle ne s'implante pas de manière fixe en des lieux donnés du centre ville, à l'instar de ce qui s'est fait à Liège. En ce qui concerne la prostitution, on analysera avec les associations actives dans l'aide aux prostituées la possibilité de définir un lieu sûr pour l'exercice de la prostitution, garantissant la sécurité et le soutien sanitaire aux prostituées, à l'instar de ce qui se fait dans la ville d'Anvers.

Le civisme passe aussi par l'intensification de la participation des citoyens à la gestion de la cité. On respecte d'autant plus un lieu, une communauté, un service, qu'on a le sentiment qu'il nous appartient et qu'on y participe. Toutes les initiatives de délibération collective qui permettent de donner aux citoyens une prise sur leur destin, telles que celles qui ont été mises en place par le relais social, par espace environnement, dans le cadre des comités de quartiers ou des projets soutenus par les budgets participatifs, devront être amplifiées.

Les conseils consultatifs des jeunes, des aînés, de la personne handicapée et de l'égalité Femme-Homme doivent eux-aussi être renforcés et mieux mis en phase avec l'actualité du Conseil Communal. Un conseil consultatif de l'environnement sera également créé. Le travail effectué à la Ville de Charleroi, en collaboration avec les différentes instances compétentes, fera de notre administration un modèle d'égalité des chances au niveau de l'administration mais aussi de l'accueil des citoyens.

La participation directe des citoyens dans des projets qu'ils ont eux-mêmes conçus reste la forme la plus solide d'engagement civique. Outre le soutien aux associations actives dans tous les secteurs, du caritatif au folklore et de la culture au sport, on amplifiera

le recours au budget participatif. Dans leur quartier, dans leur école ou leur maison de jeunes, dans les associations ou centres sportifs, les citoyens seront invités à déposer des projets qui pourront être financés par la Ville à condition qu'ils s'engagent eux-mêmes à les entretenir comme il en va par exemple des jardins partagés. Cette philosophie des budgets participatifs gagnerait à être étendue aux sociétés de Logement de Service Public qui pourraient elles-aussi reconstituer de la convivialité dans leurs ensembles de logements en introduisant des budgets participatifs pour la création d'espaces verts, de jardins partagés, de salles de rencontre, d'épiceries coopératives, ...

Le civisme, enfin, se nourrit du fait que les citoyens voient leur ville se redresser et s'inscrire dans de grands projets qui les concernent directement. Afin de donner une telle perspective aux carolos, et de les encourager à s'investir dans le développement de leur ville, Charleroi devra se donner la perspective d'organiser un grand événement en 2019. Après Mons en 2015, Charleroi 2019 doit incarner le nouveau dynamisme des villes wallonnes. Cet événement pourrait être l'accueil, à Charleroi, du Mondial des Métiers. Événement international d'ampleur croissante, drainant plusieurs centaines de milliers de visiteurs, ce grand salon mondial des talents industriels et artisanaux s'inscrit parfaitement dans l'identité historique de Charleroi, ville née du travail et du savoir-faire de ses habitants. Il permet d'associer toutes les entreprises de notre région, des PME aux multinationales, tous les opérateurs de la formation et de la créativité (écoles secondaire et supérieures, Forem, Ifapme, Héraclès, UCW, CCI...) à une vaste dynamique collective. Couplé à un grand événement culturel, et à de larges initiatives portées par l'horeca de notre région, un tel événement peut être véritablement adopté par les carolos. En donnant un horizon et une date aux dynamiques collectives décrites dans ce document, un tel événement peut servir de soutien continu aux nombreux chantiers nécessaires pour rendre à Charleroi sa place en Wallonie, sa joie de vivre et sa fierté dans le cœur des carolos.

